



Appel à projets Conservation des herbiers marins en Afrique de l'Ouest

Contexte :

La MAVA est une fondation philanthropique familiale basée à Gland, en Suisse avec un bureau de représentation régionale pour l'Afrique de l'Ouest basé à Dakar, au Sénégal. La fondation se consacre à la conservation de la biodiversité et finance des projets mis en œuvre par des partenaires tels que des ONG internationales, nationales et locales, des institutions de recherche et des universités ou des institutions gouvernementales. La Fondation travaille à travers quatre programmes : la Suisse, le bassin méditerranéen, la zone côtière d'Afrique de l'Ouest et l'économie durable.

Depuis 2016, la MAVA travaille à la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie pour la période 2016-2022.

La stratégie de la MAVA repose sur un ensemble de résultats attendus « outcomes » et pour chacun de ces résultats un plan d'action est élaboré conjointement avec les partenaires et mis en œuvre afin d'atteindre les résultats escomptés d'ici 2022. L'un des « outcomes » attendu concerne les herbiers marins et aborde particulièrement l'amélioration des connaissances et la conservation de cet habitat clé. Il est formulé comme suit : « D'ici 2022 l'amélioration des connaissances et les expériences tirées de sites pilotes sélectionnés aboutissent à des mesures effectives en faveur de la conservation des herbiers marins au niveau régional ».

En raison d'informations insuffisantes sur les herbiers marins en Afrique de l'Ouest, la MAVA lance un appel à projets en vue d'améliorer les connaissances sur ces écosystèmes dans la sous-région afin d'identifier les menaces directes et de renforcer leur conservation à travers des outils de gestion et des statuts réglementaires adéquats.

Pourquoi les herbiers marins ?

Les herbiers marins constituent un habitat critique dans le fonctionnement des écosystèmes marins et côtiers. Ces prairies sous-marines représentent à la fois un habitat, une source alimentaire et une zone de reproduction pour de nombreuses espèces de faune marine. Elles jouent un rôle écologique, économique et social très important et fournissent de nombreux services écosystémiques.

Les herbiers marins contribuent à maintenir l'eau claire et de qualité, stockent le carbone, produisent une grande quantité d'oxygène utilisée par tous les organismes qui y vivent. Ils jouent ainsi un rôle prépondérant dans le cycle climatique et le cycle de carbone océanique et dans la protection du littoral.

Malgré cela, l'attention qui leur est accordée demeure bien en deçà de l'importance des services rendus et ils sont confrontés à plusieurs menaces anthropiques. Le dragage des fonds marins par les engins de pêche, la pollution par les eaux usées, l'excès de sédiments, etc.

L'appui de la MAVA vise à renforcer les connaissances sur les herbiers marins en Afrique de l'Ouest et de mener des actions pilotes sur des sites sélectionnés, visant à mettre en œuvre des outils de gestion et à améliorer leur statut de protection.

Les enjeux dans la sous-région :

La conservation des herbiers marins en Afrique de l'ouest intègre plusieurs enjeux importants. La recherche scientifique sur cette thématique n'est pas très développée et l'expertise au niveau national et régional dans ce domaine est rare.

Du fait des connaissances limitées et d'une expertise insuffisante, la sensibilisation et la valorisation de cet écosystème sont négligeables, d'où la faiblesse d'outils de gestion existants et de l'inadéquation du statut de protection. Par ailleurs, l'engagement des différents acteurs concernés dans la conservation des herbiers marins reste déficitaire.

Approche :

Un seul projet multipartenaire et régional sera retenu. Il devra inclure instituts de recherche, universités nationales et internationales, les partenaires de nos sites prioritaires, gestionnaires d'aires marines protégées, société civile... Le projet s'appuiera sur les quatre grandes stratégies du plan d'action, issu de l'atelier organisé à Saly les 16 et 17 mars et approuvé par la MAVA : 1) l'amélioration des connaissances, 2) le renforcement de capacités, 3) la sensibilisation et le plaidoyer et 4) la promotion de cadres juridiques, d'outils et plans de gestion de sites clés.

Les orientations du plan d'action devront servir de référence (en annexe) à l'élaboration de la proposition de projet.

Zone d'intervention géographique :

L'appel à projet concerne sept (7) pays côtiers, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Bissau, la Guinée, la Guinée Bissau, le Cabo Verde et la Sierra Léone.

À l'exception du Banc d'Arguin en Mauritanie les connaissances sur les herbiers marins sont encore sommaires dans le reste de la sous-région.

Objet de l'appel à projets :

La Fondation MAVA lance le présent appel à projets, pour améliorer les connaissances et renforcer le statut de protection des herbiers marins en Afrique de l'Ouest.

Le projet se concentrera sur l'atteinte des résultats clés suivants :

- Les connaissances sur la distribution spatiale des herbiers marins à l'échelle nationale et régionale sont améliorées ;
- Une expertise nationale et régionale opérationnelle est disponible ;
- Les services écosystémiques des herbiers marins sont démontrés et mis en valeur ;
- La valeur écologique et économique des herbiers marins est maîtrisée et diffusée par les partenaires ;
- Des outils de gestion adéquats pour les herbiers marins sont mis en œuvre dans des sites clés.

Le projet proposé devra être axé sur les aspects suivants :

- La Cartographie des herbiers marins au niveau national et régional ;
- L'Évaluation de la biodiversité des herbiers marins et leur vitalité ;
- La Priorisation des sites cartographiés selon leur biodiversité et leur état de santé ;
- Le Développement et la mise en œuvre de plans de conservation et d'outils de gestion dans des sites prioritaires (actions pilotes) ;
- Le Recensement des activités socioéconomiques autour des sites prioritaires et l'identification des menaces directes ;
- L'Évaluation des principaux services écosystémiques ;
- Le Renforcement des capacités des différents acteurs concernés sur le suivi et la recherche sur les herbiers marins ;
- L'Elaboration et la diffusion des outils de communication sur la valeur des écosystèmes au profit des décideurs et des communautés ;
- Le Renforcement de la prise en compte des herbiers dans la réglementation nationale, locale et régionale.

Evaluation des propositions

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. Exhaustivité :

Dans l'objectif de créer une passerelle entre la recherche scientifique, la sensibilisation et les actions de conservation et de promouvoir une collaboration diversifiée d'acteurs, un seul projet multipartenaire sera sélectionné. Le projet devra réunir, les instituts de recherche, universités nationales et internationales, les institutions nationales et régionales, les partenaires de nos sites prioritaires, gestionnaires d'aires marines protégées, société civile...

2. Pertinence :

Elle est notamment en lien avec le rôle des différentes parties prenantes qui seront impliquées. Il faudra :

- Détailler, l'implication des partenaires, leur rôle dans leur domaine respectif et la cohérence entre les actions proposées et les quatre stratégies du plan d'action.
- Proposer une stratégie claire et détaillée de partenariat entre les différentes institutions de recherche nationales et internationales ;
- Démontrer une démarche régionale sur la mise en œuvre des activités tout en prenant en compte la spécificité de chaque pays et sites ;
- Mettre en avant les collaborations qui seront développées avec les initiatives existante au niveau régional et international.

3. Durabilité :

La durabilité est essentiellement en lien avec la stratégie qui sera mise en place pour pérenniser les actions de conservation, sécuriser les fonds après 2022, maintenir un suivi régulier sur les herbiers marins et l'implication effective et durables des acteurs concernés.

Critère d'éligibilité

La proposition doit être soumise par des, institutions et/ou organisations, nationales, régionales et internationales impliquées dans la conservation, et/ou la recherche sur les écosystèmes marins et côtiers en Afrique de l'Ouest.

Comment présenter sa proposition ?

Tous les candidats sont invités à soumettre une proposition en remplissant les canevas en annexe. Les questions relatives à cet appel d'offre peuvent être adressées à : salla.ba@fondationmava.org

Langue?

Nous préférons recevoir les propositions de projet en français.

Veillez soumettre vos candidatures par courriel à l'adresse suivante :
salla.ba@fondationmava.org / sokhna.ndiaye@fondationmava.org

La date limite pour le dépôt des candidatures : 15 octobre 2017. Seuls les candidats dont la proposition a été retenue seront contactés.

Période de mise en œuvre et subvention

La *Fondation* MAVA recherche une proposition couvrant 3 années d'activités pour la période 2018-2020. La fondation attribuera une subvention globale de 1.200.000 euros sur la périodes 2018-2020.